

# CE QUE J'EMPORTE

## EXPOSITION ÉPHÉMÈRE AUX BAINS DE GÉRONDE, SIERRE

DU 10 MAI 2017 AU 21 MAI 2017

Madame, Monsieur,

Le projet que nous vous présentons est inédit en Valais. Il est né d'une volonté de collaboration entre trois prestataires que rien ne semblait lier. Sous l'impulsion du Service de l'intégration, ces prestataires ont souhaité collaborer et co-construire un événement qui permette une rencontre entre des artistes, une population et un site d'exception.

Dans notre volonté de création s'inscrit aussi l'intention de proposer aux artistes une nouvelle vitrine d'exposition qui mette en lumière la diversité culturelle et artistique de notre ville, de notre région, du Valais ainsi que son rayonnement au-delà de nos *frontières*.



Ainsi est née l'idée de cette première Expo éphémère dont le thème sera en 2017 **CE QUE J'EMPORTE**. Ce thème fait référence aux personnes et aux choses que nous souhaitons emporter avec nous, qui nous sont indispensables lorsque nous déménageons, émignons... cela indépendamment de la distance parcourue. Ces choix nous renvoient dans le même élan vers ceux à qui et ce à quoi nous renonçons, vers ceux / ce que nous laissons derrière nous. Comment vit-on ce choix ?

Nous vous invitons à relever un nouveau défi artistique dans un lieu que rien ne prédestinait à devenir une galerie d'exposition éphémère.

Nous désirons co-construire cet événement avec vous, artistes. Engagez-vous !

Infos complémentaires au 027 452 02 37 et sur la page FB **EXPOSITION « CE QUE J'EMPORTE »**

[https://www.facebook.com/Exposition-Ce-que-jemporte-1523635900997014/?notif\\_t=page\\_admin&notif\\_id=1481646363355239](https://www.facebook.com/Exposition-Ce-que-jemporte-1523635900997014/?notif_t=page_admin&notif_id=1481646363355239)

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'exposition aura lieu **du 10 au 21 mai 2017** dans vingt cabines des Bains de Géronde (dimensions des cabines : L 100 x H 200 x P 150 cm, inclus une banquette bois). Les projets proposés devront avoir un lien étroit avec le thème de l'exposition : « Ce que j'emporte ». Chaque œuvre sera le fruit de la collaboration entre deux artistes dont l'un-e sera d'origine valaisanne ou résidant en Valais, et l'autre d'origine étrangère. Chaque duo d'artistes présentera une seule œuvre. Les domaines suivants sont admis : peinture, photographie, sculpture, tissus, installations de toutes tendances et de toutes techniques sur tous supports.

### L'ESPACE EXPO DU DUO



**Sur demande préalable, le banc pourra être retiré pour la durée de l'exposition (délai au 3.04.2017)**



## INVITATION

Le Service Culture et Sport, Jeunesse et Intégration de la Ville de Sierre (SCSJI) invite des duos d'artistes ayant un lien fort avec le canton du Valais à soumettre leur projet en vue de la première exposition éphémère qui sera organisée aux Bains de Géronde à Sierre, sur le thème « Ce que j'emporte ».

Pour soutenir ce projet inédit et novateur, les organisateurs prendront en charge les frais suivants:

- mise à disposition du lieu d'exposition
- nettoyage et entretien
- commissariat
- concept et coordination de l'exposition
- graphisme
- envoi des invitations
- assurance durant l'exposition
- dossier et communiqué de presse
- contacts avec les médias
- agendas culturels et relais réseaux sociaux
- catalogue (en fonction du budget à disposition)
- dossier pédagogique
- visites guidées publiques ou pour les écoles
- vernissage
- facturation aux acheteurs et versement de leur part aux artistes
- demandes de soutiens financiers aux différents partenaires
- surveillance du site et gardiennage de l'exposition
- etc.

... ceci gracieusement à l'intention des artistes qui co-construiront cet événement.

## SÉLECTION

Un nombre limité de dossiers sera retenu. La curatrice de l'exposition et la déléguée régionale à l'intégration seront chargées de traiter les dossiers de candidature. Aucun recours n'est possible en cas de refus.

Les œuvres datant de plus de deux ans ou ayant déjà été exposées ne seront pas prises en considération. Les copies et plagiat ne sont pas autorisés. Les organisateurs se réservent également le droit de refuser toute œuvre contraire à l'éthique.

## COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

- § Bulletin d'inscription dûment rempli et signé.
- § 3 images maximum du projet : photos, schémas, croquis, plans, dessins, détails, etc.
- § Une note d'intention ou démarche artistique expliquant le lien avec le thème et qui comprendra toutes les informations utiles à la compréhension du projet.
- § Curriculum Vitae de maximum une page A4 pour les deux artistes en collaboration.
- § Les maquettes tridimensionnelles ou les échantillons ne seront pas acceptés.
- § Format du dossier : maximum 6 pages.

Le dossier complet devra être envoyé jusqu'au **6 février 2017**, délai impératif, à l'une des adresses suivantes :

Format papier :  
Ville de Sierre  
Service Culture et Sport, Jeunesse et Intégration  
Exposition Bains de Géronde 2017  
Hôtel de Ville, CP 96  
3960 Sierre

par mail :  
[muriel.perruchoud@sierre.ch](mailto:muriel.perruchoud@sierre.ch)

Tous les dossiers envoyés resteront en possession du service Culture et Sport, Jeunesse et Intégration.



### CONDITIONS DE PARTICIPATION A L'EXPOSITION

Les duos d'artistes retenus se verront confirmer leur participation à l'exposition à la mi-février 2017.

Les frais de réalisation de l'œuvre seront intégralement à la charge des artistes.

Les peintures, photographies, dessins et autres supports ne devront pas dépasser **L 80 cm x H 180 cm** et les volumes ne devront pas excéder **L 80 x H 180 x P 130 cm**. Les œuvres ne répondant pas à ces conditions ne seront pas exposées.

Il est interdit de faire usage de supports de fixation (clous, vis, etc.) dans les murs et portes des cabines. Les cabines devront être rendues dans l'état. La scénographie de l'exposition est de la seule compétence de la curatrice.

Les artistes sélectionné-e-s fourniront pour le **3 avril 2017** des photographies (libres de droits) des œuvres pour la promotion de l'événement (assurée par la Ville de Sierre et ses partenaires) et la publication du catalogue.

Les œuvres pourront être vendues. Une commission de 25% sera perçue sur les ventes.

À l'issue de l'exposition, l'œuvre *Coup de cœur du public* sera exposée aux Bains de Géronde durant toute la saison estivale.

**Les conditions de ce règlement seront considérées comme acceptées par le simple fait d'envoyer un dossier de candidature.**

### CATALOGUE D'EXPOSITION

Un catalogue sera publié uniquement si des fonds sont disponibles.

Pour la réalisation du catalogue, les duos d'artistes retenus devront fournir pour le **3 avril 2017** :

- 3 photos de l'œuvre, de bonne qualité (300 dpi, format jpg).
- Un texte définitif sur la démarche artistique expliquant le lien avec le thème et qui comprendra toutes les informations utiles à la compréhension du projet (minimum 1'500 caractères ; maximum 3'000 caractères, espaces compris).
- Les noms et prénoms des deux artistes, le titre de l'œuvre commune, son format, sa valeur, si elle est à vendre et le cas échéant son prix de vente.
- Le dossier complet devra être envoyé jusqu'au 3 avril 2017, délai impératif, à l'une des adresses mentionnées ci-devant (cf. composition des dossiers de candidature).

### MODALITES DE DÉPÔT ET DE RETRAIT DES ŒUVRES

Le dépôt et la mise en place des œuvres est assurée exclusivement par les artistes, les **8 et 9 mai 2017 de 13h30 à 18h30**. Les œuvres doivent être munies d'un système d'accrochage/pose fiable.

Aucune œuvre ne pourra être retirée avant la fin de l'exposition, à savoir le 21 mai 2017. Le décrochage des œuvres se fera dès la clôture de l'exposition, le **dimanche 21 mai dès 19h00**. Les exposants seront responsables de leurs œuvres si celles-ci ne sont pas retirées en temps voulu.

### TRANSPORT ET ASSURANCES

Le transport aller et retour des œuvres sera assuré par les artistes sélectionnés.

L'assurance des œuvres est prise en charge par le SCSJI dès la remise des œuvres et ce jusqu'au dimanche 21 mai, jour de clôture de l'exposition. Les artistes doivent avoir une assurance « responsabilité civile » au cas où une œuvre par défaut de réalisation non apparent (solidité par exemple) causerait un dommage imputable à l'artiste.

### FONCTIONNEMENT DU LIEU D'EXPOSITION

Ouverture au public : En semaine : de 16h00 à 19h00

Le week-end : de 14h00 à 19h00

Possibilité d'ouvrir le matin pour les groupes qui se seront annoncés.

### CALENDRIER

6 février 2017	Délai de remise des dossiers de candidature
mi-février 2017	Confirmation de la participation à l'exposition
3 avril 2017	Réception des photos et textes définitifs pour le catalogue et la promotion de l'exposition
8 et 9 mai 2017	Réception des pièces aux Bains de Géronde
10 mai 2017, 17h30	Vernissage de l'exposition
21 mai 2017, 19h00	Clôture de l'exposition, retrait des œuvres le même jour, dès 19h00



**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
**EXPOSITION CE QUE J'EMPORTE**  
**BAINS DE GÉRONDE, SIERRE**  
**DU 10 MAI 2017 AU 21 MAI 2017**

---

**Merci d'indiquer avec précision votre origine.**

---

Artiste valaisan-ne

Nom, prénom

Origine

---

Rue

Code postal, ville

---

Tél. & mobile

E-mail

---

Artiste étranger-ère

Nom, prénom

Origine

---

Rue

Code postal, ville

---

Tél. & mobile

---

Titre de l'œuvre

---

Année de création

---

Matériaux, techniques

---

Dim. du travail en cm

Longueur

Profondeur

Hauteur

---

Valeur d'assurance

---

Lieu

Date

Signature artiste valaisan-ne

---

Lieu

Date

Signature artiste étranger-ère

---